

## → Les délégués du personnel

**Réf : DLP**

### Objectif

Maîtriser les bases de la réglementation, connaître les obligations légales

### Public

Les membres élus

### Pédagogie

Étude de cas, mise en situation

### Durée

2 jours (soit 14 heures)

### Prix

**Inter** : 560 € HT/jour (soit 1120 € HT pour 2 jours)

**Intra** : Nous consulter

#### Les élus

- L'origine
- Le cadre
- La durée du mandat
- Le cumul des mandats
- La mission des délégués du personnel

#### La réglementation

- L'objet des réclamations
- Les relations avec l'Inspecteur du Travail
- Les relations avec les autres instances de représentation du personnel
- Les attributions des délégués du personnel
- Les différents domaines d'intervention des délégués du personnel
- Les obligations de l'employeur à l'égard des délégués du personnel

#### Le rôle d'interface du délégué du personnel entre la direction et les collaborateurs

- Clarifier les objectifs, stratégies et tactiques.
- Prendre contact avec les salariés : pistes de vigilance et erreurs à éviter.
- Gérer la relation avec le management et l'encadrement.
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action.

#### Les fonctions des délégués

- Les délégués du personnel exerçant les attributions du comité d'entreprise
- L'exercice des fonctions des délégués du personnel
- Crédit d'heures

#### Les attributions des délégués

- Distinguer au quotidien les réclamations des revendications.
- Intervenir auprès de l'inspection du travail : quand et comment ?
- La défense des libertés individuelles : une attribution particulière et un droit d'alerte encadré.
- Les domaines d'intervention réservés aux DP : congés payés, inaptitude, AT...

#### Les Réunions

- Réunions avec l'employeur
- Date de réunion
- Note écrite exposant l'objet des demandes présentées à l'employeur
- Déroulement de la réunion
- Réponse de l'employeur suite à la réunion
- Obtenir des réponses et la tenue du registre des DP.
- Améliorer le déroulement des réunions.
- Acquérir de l'aisance dans vos prises de parole.
- Communiquer avec les salariés sur les résultats.

#### Les obligations et protections

- Registre des délégués du personnel
- Protection légale
- Durée et cumul du mandat.
- Les règles de remplacement du titulaire.
- Les crédits d'heures.
- La liberté de déplacement et de prise de contact.
- L'accès aux informations et registres.

#### Assurer les attributions supplétives lors de carence du CHSCT ou du CE

- Quand y a-t-il carence ?
- Quelles sont les missions supplétives ?
- Comment les exercer ?